**ANNEXE 5**

**Droits des femmes et extractivisme**

Intro

Je veux commencer par vous présenter une capsule-vidéo de Des-terre-minées, un projet notamment du PASC et du CDHAL, qui vise à développer une critique de l’extractivisme à partir d’analyses féministes anti-coloniales. Elles ont donné la voix à des femmes sur les enjeux extractifs au Québec. Voici un des portraits.

[VIDÉO]

J’ai commencé par ce vidéo pour rappeler que l’**extractivisme** **a un impact sur les femmes ici tout autant qu’ailleurs**.

Maintenant, le PAQG travaillant **spécifiquement sur le Guatemala** et étant plus spécialisé dans la question des **compagnies minières canadiennes** sur le territoire guatémaltèque, je vais principalement utiliser des **exemples qui y sont reliés**. Si une de vous désire enrichir la discussion avec des exemples plus larges de violations des droits des femmes dans un autre pays et un autre contexte extractif, je serai évidemment enchantée!

**Définition extractivisme**[[1]](#footnote-1)

Selon l’IRIS, on entend par extractivisme un modèle de développement économique basé sur l’extraction de ressources naturelles, qu’elles soient minérales, pétrolifères, agricoles, animales, etc.

On inclut généralement aussi les projets hydroélectriques, parce que les impacts sociaux et environnementaux sont similaires par exemples à ceux miniers.

**Culture machiste de l’industrie**

L’industrie formelle extractiviste **emploie principalement des homme**s et on peut dire qu’il existe souvent une culture machiste au sein même des industries. Dans les entreprises extractives à travers le monde, il n’y aurait **pas plus de 10% des employés qui sont des femmes**.[[2]](#footnote-2) Celles-ci sont d’ailleurs **vulnérables au harcèlement sexuel**, sans qu’il y ait de procédures de politiques spécifiques ou de procédures de plaintes mises en place. Également, comme l’environnement de travail est considéré a priori masculin, on ne trouve généralement **pas d’installation spécifique** adaptée aux femmes, comme salle de bain adaptée ou vêtements appropriés au corps féminin.

Cette culture masculine au sein même de l’industrie fait qu’au final, **peu de femmes bénéficient des possibles bénéfices des industries extractives, soit l’accès à un emploi**. De plus, comme partout ailleurs, on remarque une différence salariale importante entre hommes et femmes et une vulnérabilité particulière des femmes aux coupures de personnel.

Ce qui fait que le taux de chômage des femmes dans les communautés affectées par les projets miniers est d’en moyenne 87%.[[3]](#footnote-3)

**Donc on peut voir que les femmes n’ont pas du tout accès aux possibles bénéfices économiques amenés par les projets extractifs sur leur territoire, mais sont affectées tout de même par leurs impacts négatifs.**

Impacts négatifs des projets sur la communauté

Vous connaissez probablement toutes et tous les impacts négatifs potentiels d’un projet extractif sur une communauté et son environnement.

En termes d’**environnement**, dans le cas des compagnies minières, on parle d’altération des écosystèmes, de diminution des sources d’eau et de contamination de celles qui restent avec des métaux lourds et des produits chimiques servant à séparer les matériaux précieux des autres matériaux.

Cette contamination crée des problèmes de santé grave, comme des maladies cutanées et respiratoires.

Concernant le **tissu social communautaire**, on remarque des grandes divisions au sein de la communauté et parfois des membres de la famille.

L’utilisation des terres à l’extraction des ressources obligent également la communauté à **laisser tomber les moyens de subsistance traditionnels**, généralement liés à l’exploitation agricole à petite échelle.

Également, les déplacements, souvent forcés, finissent souvent par être brutaux et violents : la police, l’armée et les agents de sécurité des compagnies minières s’unissant pour évincer les populations de leur territoire.

Cela, ce sont les **impacts généraux** vécus par tous les habitantes et habitants qui sont affectées par un projet minier. Par contre, **parmi ces effets, certains affectent de manière spécifique les femmes.**

Par exemple, l’eau contaminée est très nocive pour la **santé maternelle** et a menée, dans certains cas, à des morts de nouveau-nés, comme dans le cas de la Mine Marlin au Guatemala.[[4]](#footnote-4)

Aussi, la **venue massive de travailleurs migrants** de l’extérieur de la région qui comblent les postes spécialisés change les **dynamiques sociales dans la communauté**. Avec la nouvelle population qui arrive et les salaires qui augmentent, le nombre de bars dans les communautés augmentent également, ainsi que la **consommation d’alcool, de drogues et le jeu**. Pour les femmes, ceci peut avoir pour effet secondaire d’augmenter l’occurrence de la violence intra-familiale.

**Les conditions de vie inégales entre hommes et femmes et entre étrangers et locaux** peuvent également donner lieu à des abus de pouvoir. Je ne peux pas m’empêcher de faire un lien ici entre les violences sexuelles commises à **Val-D’or** contre des femmes membres des communautés des Premières Nations. Il s’agit d’une ville industrielle, principalement minière.

Le contraste entre la nouvelle entrée d’argent chez les hommes et les conditions précaires de chômage que vivent les femmes mène également à un boom des économies informelles pour les femmes, notamment de **l’industrie du sexe**. Je parle beaucoup de l’Amérique latine, mais il y a des preuves de traffic humain important lié à l’industrie minière en Afrique de l’ouest également, notamment au Mali. Les projets miniers deviennent des plaques tournantes pour les proxénètes qui peuvent faire transiter les prostituées par là, avant de les rediriger vers d’autres points de ventes de services sexuels plus au Nord.

Lié à la hausse de la prostitution, une augmentation des **maladies transmissibles sexuellement** se fait parfois remarquer dans les communautés.

Vulnérabilité des femmes autochtones

Plusieurs des populations affectées par les projets extractifs, particulièrement dans les Amériques et en Océanie, sont des autochtones.

Plusieurs militantes féministes défenseures du territoire vont établir un lien très fort entre la violence qu’elles vivent en tant qu’autochtone et en tant que femme. Pour plusieurs militantes, particulièrement en Amérique latine, **le capitalisme, le colonialisme et le patriarcat sont des systèmes d’oppressions inter-reliés qui s’entre-nourrissent**. On ne peut donc pas lutter pour protéger son territoire sans lutter pour protéger les droits des femmes.  
  
Selon **Lolita Chavez, une militante féministe Maya K’iche’**,

« Nous, les femmes de ma communauté, nous avons tenté de repenser nos identités individuelles et collectives, afin de cerner ce que veut dire être une femme maya. Ce fut un processus de guérison, lors duquel nous avons parlé de l’autonomie de notre peuple, mais aussi de notre propre autonomie au sein de cette autonomie. Parce que dans ma communauté, le patriarcat existe, et parfois cette barrière est pire que les autres, car elle est si intime. »

C’est donc qu’au sein d’un mouvement d’autonomisation des peuples autochtones, les femmes veulent s’assurer de prendre leur place afin de mener une lutte contre les oppressions qui est cohérente.

Lorena Cabnal, que nous avons reçu à l’activité de la CQFD pour le 8 mars (qui s’est en fait déroulée le 10 mars) utilise le terme ***territorio-cuerpo*** (territoire-corps). Pour elle, il s’agit d’une manière **d’intégrer le territoire, la terre-mère et les corps** afin de faire sens avec la **cosmovision maya**. Pour libérer les personnes et le territoire, il faut libérer les corps et diminuer les sources de souffrance, d’où qu’elles proviennent.

Les luttes féministes tentent donc de se faire une place de plus en plus grande au sein même des luttes pour le territoire des populations autochtones, afin que le **paradigme alternatif à la globalisation capitaliste et au néolibéralisme économique en soit un de respect de la terre et des femmes**.

Malheureusement les féministes qui se sont levées au sein même des luttes pour le territoire n’ont pas fait l’unanimité au sein de leurs communautés et des luttes et ont été perçus comme dérangeantes pour certains. En plus d’être victimes de menaces de la part du gouvernement ou des entreprises, elles peuvent être **victimes d’une isolation ou d’une marginalisation au sein même de la lutte pour le territoire**.

Étude de cas

**Caal vs. HudBay Minerals Inc.**

11 femmes guatémaltèques pour viol collectif

Officiellement : négligence ayant causé des dommages physiques et psychologiques

17 janvier 2007 : évictions violentes durant laquelle maisons brûlées, violence physique à l’encontre de la communauté et sexuelle à l’encontre de certaines femmes.

Plaintes déposées à la Cour ontarienne en 2010. Venues témoigner en 2013, mais toujours pas de décision ici.

Au Guatemala, elles n’ont pas porté plainte, car il était trop tard (plainte pour violence sexuelle doivent être rapides) et elles ont calculé qu’elles ont trop peu de chance de gagner.

**CONCLUSION**  
  
Cette expérience est tellement similaire à celle de la guerre, où les milices utilisaient le viol comme arme de guerre et dépossédaient les commmunautés autochtones de leur territoire.

* Droit à l’eau
* Droit à la santé (maternelle)
* Droit au travail
* Droit du travail
* Droit à l’intégrité physique et morale
* Droit de vivre dans un environnement sans violence
* Droit à l’autodétermination

1. http://iris-recherche.qc.ca/blogue/quest-ce-que-lextractivisme [↑](#footnote-ref-1)
2. Banque mondiale rapport 2009 : http://siteresources.worldbank.org/EXTOGMC/Resources/eifd8\_gender\_equity.pdf [↑](#footnote-ref-2)
3. Banque mondiale [↑](#footnote-ref-3)
4. Mine Marlin [↑](#footnote-ref-4)